

En route vers l'inclusion au cœur de l'association



Journée d'expression n°2

Bruxelles - 22 avril 2017

 inclusion asbl



Introduction

Un grand merci de votre participation
à cette 2^{ème} journée de l'expression.

Merci pour votre motivation, pour votre engagement.
Sans vous, ce nouveau projet ne serait pas possible.

C'est un projet nouveau.

On doit apprendre de nouvelles choses.

On doit changer nos habitudes.

C'est difficile pour tout le monde.

Mais nous sommes là pour vous accompagner.

Nous sommes là pour vous aider

à prendre votre place dans l'association.

Ce livret est là pour ça.

Pour vous aider à vous souvenir de ce qu'on a fait.

Pour vous aider à mieux comprendre les mots
nouveaux qu'on a appris.

Bonne lecture !

RÉSUMÉ

Inclusion nous a invités à participer à une deuxième journée de l'expression à Bruxelles.

Nous étions 7 participants. Chacun s'est présenté. On a rappelé les règles de réunion:



Nous nous sommes souvenus de la 1ère journée de l'Expression.

Nous avons reparlé de l'inclusion, de l'association et de notre participation.

Nous avons parlé du groupe des représentants.

On a regardé 2 petites vidéos.

On a projeté des diapos sur l'écran.

On a joué les rôles des représentants avec les casquettes.

On a joué à élire les 2 représentants de notre groupe.

On a reçu une fiche de candidat.

On a mangé des bons sandwiches.

Compte-rendu

PARTIE 1

Rappel de la 1^{ère} journée de l'expression



Le nouveau projet d'« inclusion asbl »



InCA

Inclusion des personnes
au Coeur de l'Association



On veut **nous** donner la parole



Pour prendre **notre** place
dans l'asbl Inclusion

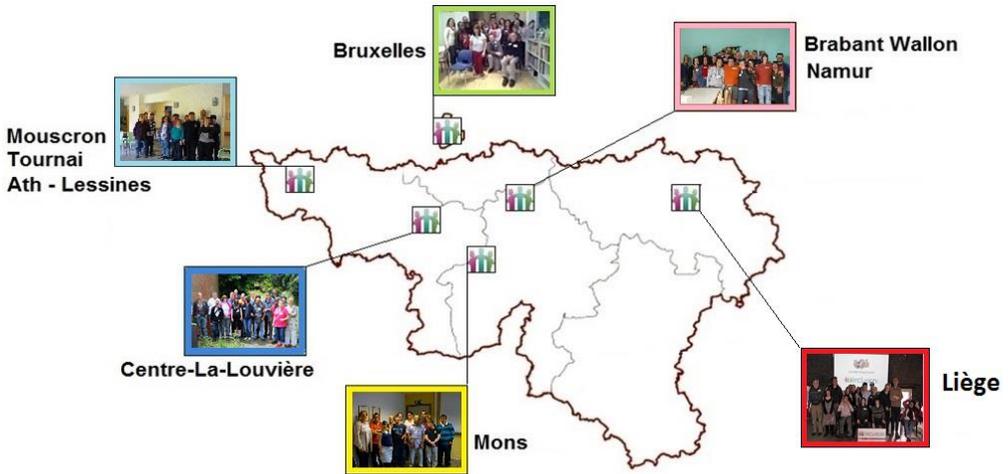


Comment on fait ?



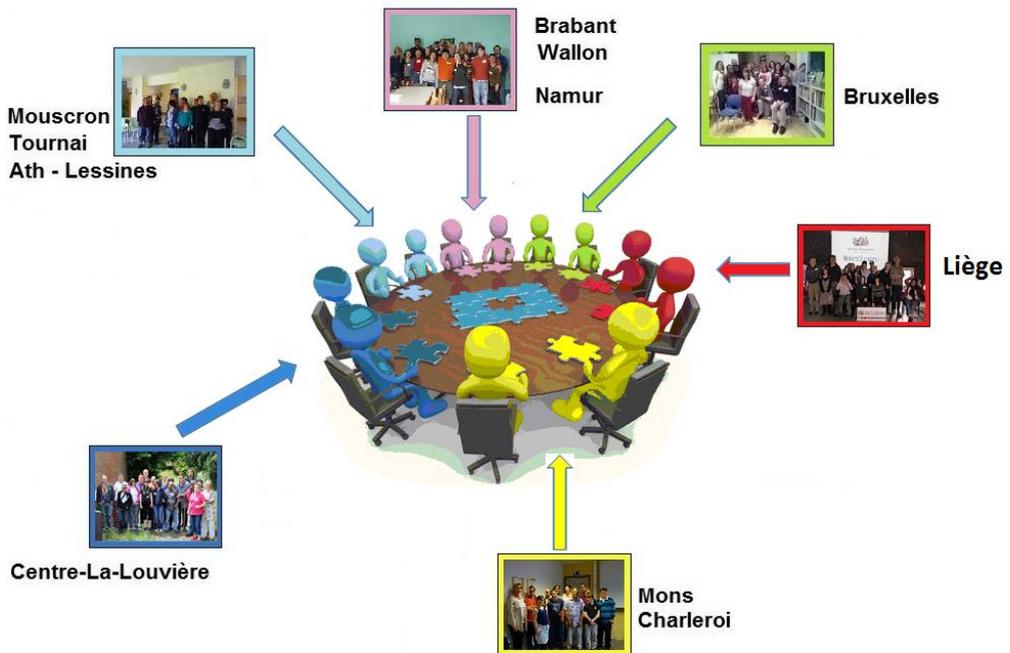
2016 / 2017

2 journées de l'expression
organisées dans chaque région



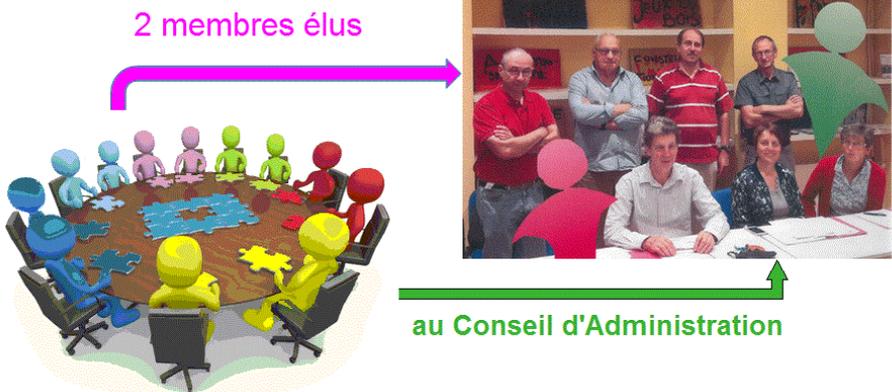
2017

On crée le groupe de représentants



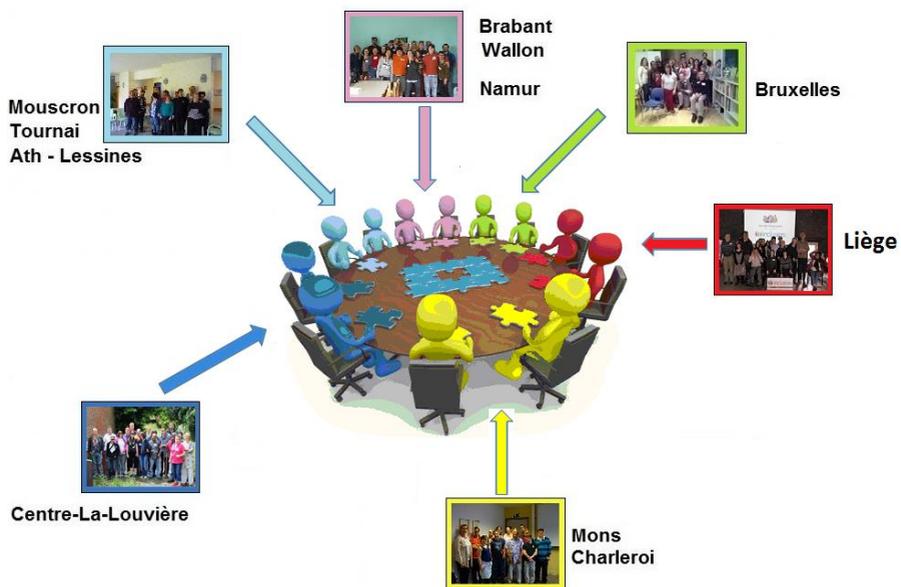
2018

2 administrateurs en situation de handicap mental
seront élus au Conseil d'Administration d'Inclusion asbl



PARTIE 2

Le groupe des représentants



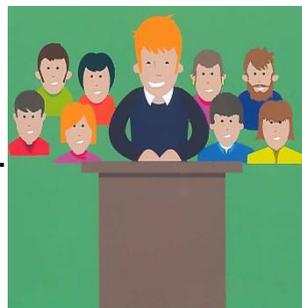
- Il n'y aura que 12 places (chaises) dans ce groupe.
Tout le monde ne pourra pas faire partie du groupe.

- Il y a **2 places réservées** pour Bruxelles autour de la table



- Ces 2 personnes vont nous représenter dans le groupe.

- On les appelle des **représentants**.



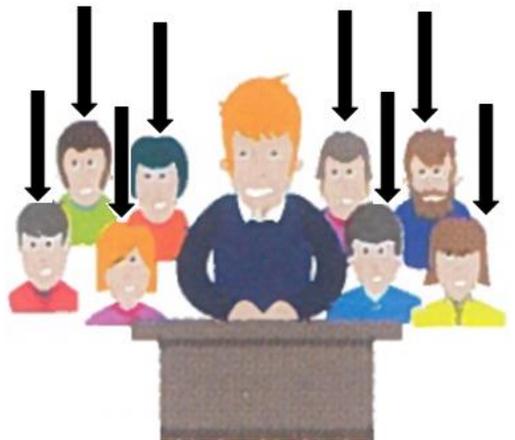
C'est quoi un **représentant**?



- Les représentants sont des **portes paroles**



- Les portes paroles parlent **au nom des autres**



- Ils **écoutent** et **expliquent**



- Ce que les personnes pensent ou disent



Nos deux représentants ont porté notre parole dans ce groupe :

- Ils ont dit aux autres le choix de formation que notre groupe veut demander à Inclusion :

Formation informatique



- Ils ont dit aux autres le nom qu'on a choisi pour notre groupe : **le groupe de l'espoir**

Ensuite tous les représentants ont voté pour un choix de formation

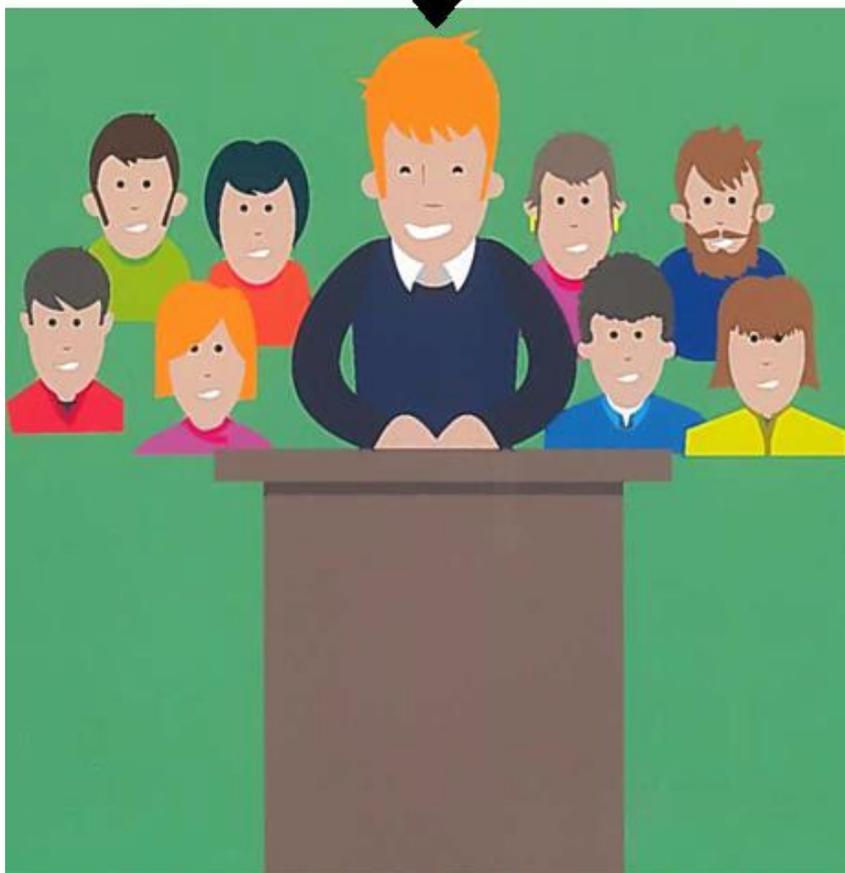
La formation informatique a été choisie.



Nos 2 représentants sont revenus ensuite dans notre groupe pour nous dire le résultat du vote.

PARTIE 3

Comment faire pour être représentant de mon groupe ?



On choisit nos représentants par une **ÉLECTION**

Les élections

C'est le moment où on vote



Pour choisir nos représentants



Les personnes qui se présentent à une élection s'appellent des **CANDIDATS**

- Un candidat c'est une personne qui se présente mais qui n'est pas encore élue



- Tout le monde ne peut pas être candidat. Pour être candidat, il faut remplir certaines conditions. Ces conditions sont expliquées dans la **fiche candidat** qu'on a reçue.



- Fiche candidat -



J'ai envie de participer au groupe des représentants.

Pour me contacter	
Mon nom :	
Mon prénom :	
Mon numéro de téléphone :	
Mon adresse :	
.....	
@ Mon adresse mail :	

1. J'ai plus que 18 ans :

Oui Non



2. J'ai une déficience intellectuelle :

Oui Non



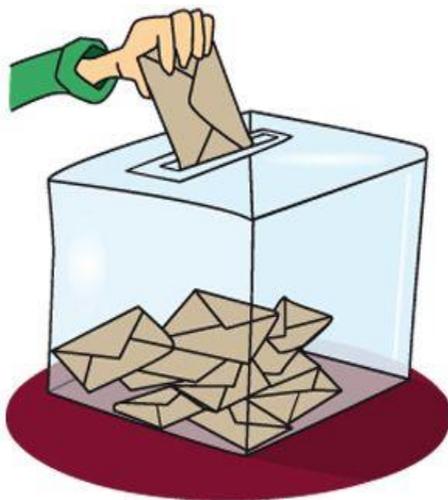
3. Je peux venir à 5 réunions par an :

Oui Non



PARTIE 4

Election de nos deux représentants

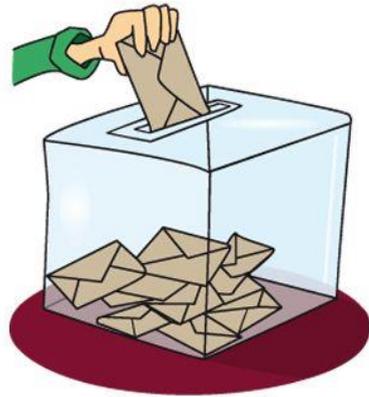


On s'est entraîné au vote de nos deux représentants

C'était un jeu.

Les vraies élections auront lieu **le 17 juin 2017**

Les élections doivent se faire avec des bulletins secrets.



Avec un bulletin secret on vote selon ses choix.

Avec un bulletin secret on n'est pas obligé de dire pour qui on a voté.



**On ne vote pas pour une personne
mais pour ses idées.**

Les idées d'une personne
c'est ce qu'elle pense
c'est son avis sur les choses.



Exemple:

On ne vote pas pour une personne
parce qu'elle est notre amie.

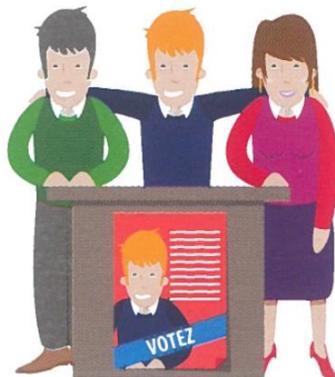
On vote pour une personne
Parce qu'on partage les mêmes idées



Comment choisir son candidat?

Les candidats présentent leurs idées.
Ils essaient de convaincre les personnes
de voter pour eux.

On dit qu'ils font campagne.



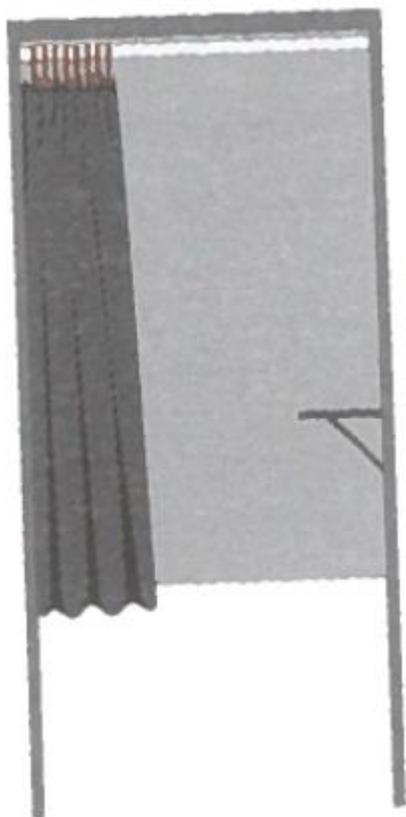
Les candidats nous ont expliqué
pourquoi ils voulaient être représentants.
Ils nous ont dit aussi leurs qualités
pour être représentant.

Les qualités, c'est par exemple : savoir écouter les
autres, savoir parler devant un groupe, vouloir défendre
les plus faibles...

On choisit le candidat qui a les meilleures idées.

On a voté pour élire nos 2 représentants

- On va prendre tous les bulletins sur la table
- On va se cacher dans **l'isoloir**
- On met la photo du candidat que l'on a choisi dans l'enveloppe
- On met l'enveloppe dans **l'urne**



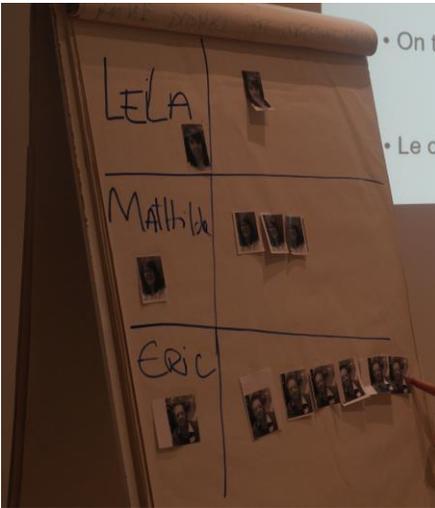
Les résultats du vote

- On ouvre l'urne
- On trie et on compte les photos
- Le candidat qui a le plus de photos est élu représentant



Le vote à la majorité

- Celui qui a le plus de voix a la majorité.
- Celui qui a la majorité est élu

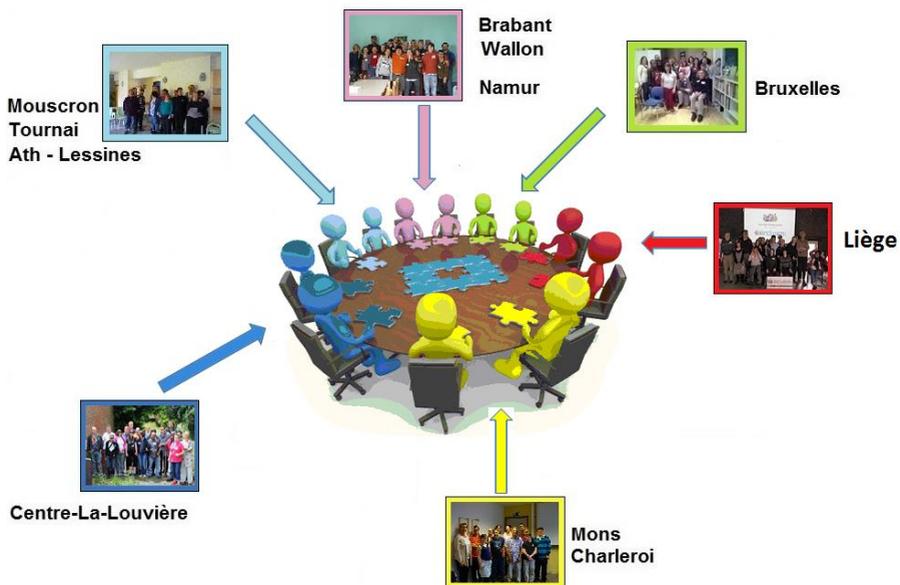


- Je peux être déçu si je n'ai pas voté comme la majorité

Prochain rendez-vous:

Si vous voulez être candidat,
n'oubliez de **renvoyer votre fiche candidat**
avant le **1^{er} juin 2017**.

La vraie élection de vos représentants aura lieu
le 17 juin 2017



Le lieu sera donné plus tard.

LES SUITES...

Un espace pour coller des notes supplémentaires









Merci aux participants :

Céline, Eric, Françoise, Fabienne, Timothée, Mathilde
et Leila.

Action menée dans le cadre du projet « *InCa* »
Inclusion des personnes au sein de l'association
et du Conseil d'administration